



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Rennes, le lundi 5 juillet 2010.

Communiqué de presse

Amendement « Lefur » : la Confédération Paysanne ne participera pas au Comité de suivi du plan d'action Algues Vertes

L'énorme provocation de l'amendement « Le Fur » modifié dans le cadre de la Loi de Modernisation Agricole provoque des réactions indignées et légitimes des associations auxquelles se joint la voix de la Confédération Paysanne.

-1 Sur la participation au comité de suivi :

La Confédération Paysanne de Bretagne ne siègera plus à ce comité de suivi tant que cet amendement sera maintenu, au motif que sa participation à des instances de concertation n'a aucun sens si des décisions essentielles sont prises ailleurs, en petit comité et sous l'influence directe de groupes de pression, en l'occurrence ici de l'agroalimentaire breton.

-2 Sur l'objet même de l'amendement :

Cette loi de modernisation est au service exclusif de la restructuration et l'amendement « Le Fur » la déclinaison vicieuse d'un plan de cessation qui ne dit pas son nom. A qui va t-on faire croire que l'on peut efficacement lutter contre les marées vertes et continuer à concentrer les productions animales en Bretagne. Il y en a assez de n'offrir aux paysans de cette région que la fuite en avant par l'augmentation individuelle des volumes.

Une fois de plus, pour leurs besoins propres, et au nom de leurs convictions libérales, les dirigeants de la filière agroalimentaire précipitent les paysans vers l'isolement et l'esclavage tout en faisant de l'environnement le bouc émissaire des maux dont souffre le monde agricole. A l'opposé de cette solution, un vrai travail collectif sur l'augmentation de la valeur ajoutée des productions agricoles régionales et sur la répartition équitable de cette valeur ajoutée s'impose. C'est la seule façon à la fois de répondre aux problèmes récurrents d'emploi et de revenu des paysans et des salariés de l'agroalimentaire et de reprendre la main sur la reconquête de la qualité de l'environnement.

-3 Sur le volet environnement :

La dernière provocation en date de la chambre d'agriculture du Finistère demandant à reporter l'échéance du bon état écologique de l'eau de 2015 à 2027 traduit parfaitement ce qui a été l'obsession des représentants de la FNSEA à savoir gagner du temps. Les pouvoirs publics ont été jusqu'à ce jour complices de cette stratégie de nature à rouvrir la fracture entre agriculture et société. Les 130 millions d'argent public qui seront dépensés dans le plan de lutte contre les algues vertes risquent fort dans ces conditions de l'être en pure perte. Nous réaffirmons notre hostilité à ces méthodes qui ternissent l'image de la grande majorité des paysans.

Pour contact :

Thierry Thomas / 02.96.43.28.28

Henri Daucé / 02.99.23.23.29